

Cas pratique (réel)

Par **syak**, le **30/04/2012** à **22:52**

Bonjour à tous,

Je viens sur ce forum dans l'espoir d'obtenir l'élément qui m'a manqué pour résoudre un problème auquel une connaissance fait face. Cette connaissance souhaite obtenir la nationalité française ou à défaut tout [fluo]simplement vivre et travailler en France[/fluo] sauf que le chemin est parsemé d'embuche, je m'explique.

Cette personne est [fluo]d'origine chinoise[/fluo] et travaillait pour HSBC en chine. Pour des raisons familiale elle a souhaité quitter la chine pour venir s'installer en Europe avec son fils. Elle s'est installé dans un premier temps a malte et a obtenu le titre de résident permanent de Malte.

Puis elle est venu s'installer l'année dernière en France(car elle parle français)avec son fils ([fluo]avec un visa séjour, à ce jour périmé..[/fluo])où celui ci est actuellement scolarisé à Paris (niveau Lycée) et elle est hébergée par une connaissance dans la région nantaise dans l'optique de trouver un travail et une certaine stabilité afin d'y accueillir son fils.

Seulement, quand elle convient pour un emploi et qu'elle annonce qu'elle n'a pas la nationalité française on le lui refuse pour ce motif et lorsqu'elle va à la préfecture il faut qu'elle est un travail... je tiens à souligner qu'elle a refusé toute aide française et vie de ses réserves à l'heure actuel en France, et que vu que rien ne bouge elle envisages de repartir en chine...

Voila l'ensemble des éléments et je sollicite votre aide afin d'y trouver une solution.

J'ai résumé ce à quoi elle ne peut prétendre pour acquérir la nationalité:

- Être né en France -> NON car né en chine
- Être Marier à un Français -> NON car célibataire
- La naturalisation -> Non car réside en France que depuis 1 an
- Filiation -> NON car parent chinois

J'ai même regardé si elle avait la liberté de créer une entreprise car elle souhaitait travailler comme professeur (de chinois), il faut avoir la nationalité française... (->auto-entrepreneur)

Ps: J'ai essayé de créer un post aussi lisible que possible, en évitant les fautes, si ce n'est pas le cas je vous remercie de votre indulgence et vous remercie à l'avance pour l'aide que vous m'apporterez pour ce cas particulier.

Par **Camille**, le **01/05/2012** à **08:53**

Bonjour,
Hélas, hélas, on va avoir du mal à vous aider.

Malheureusement, en France comme dans n'importe quel pays du monde, il ne suffit pas d'avoir envie de s'installer dans un pays étranger pour des raisons personnelles et familiales pour avoir le droit de le faire.

Donc, pour se rapporter au cas de votre amie, ce serait pareil pour vous si vous comptiez aller vous installer en Chine (ou ailleurs) pour y travailler, a fortiori pour obtenir la nationalité chinoise (ou celle du pays visé) dans le même but. Et votre amie ne pourrait rien faire pour vous y aider, je suppose.

l'espace Schengen n'existe pas à l'échelon mondial, contrairement à ce que beaucoup croient, en confondant autour et alentour.

La solution la plus simple, à mon humble avis, aurait été...

[citation]travaillait pour HSBC en chine[/citation]

... de se faire muter en France par sa boîte...

[smile17]

Par **syak**, le **01/05/2012** à **16:01**

Bonjour Camille,

merci de me répondre car j'espérais que vous seriez l'une des personnes qui répondrait à mon post!

Je suis bien d'accord avec vous, la mutation aurait été la meilleur des solutions.. Cependant je pensais qu'il y aurait un élément concernant l'espace Schengen susceptible de lui être favorable.

Je n'ai que de très faible acquis pour le moment et assimiler le fonctionnement des instituons national et international n'est pas une mince à faire.. :)

Je crois devoir me résigner à ne pas pouvoir lui apporter de solution viable, ormis attendre 5 ans pour une éventuel naturalisation. Je regrette qu'il n'y est pas de solution alternative pour des personnes motivés et désireuses de construire leurs vies dans notre pays, c'est la que l'on prend conscience de l'immense chance d'être Français (Droit et Devoir).

Je compte lui envoyer un e-mail de réponse, que pourriez vous lui conseiller ormis un retour pur et simple en chine ou essayer de vivre illégalement en France par un travail communément appelé 'au noir' ? si tant est que il y est un autre choix

Merci d'avance.

Par **Camille**, le **01/05/2012** à **16:29**

Re,

[citation]Je suis bien d'accord avec vous, la mutation aurait été la meilleur des solutions..
Cependant je pensais qu'il y aurait un élément concernant l'espace Schengen susceptible de lui être favorable.

[/citation]

Hélas non. Schengen ne concerne que les étrangers... européens (donc CE plus quelques pays limitrophes comme la Suisse). Donc, tant que la Chine n'aura pas signé les accords de Schengen, et c'est peu probable...

[citation]Je regrette qu'il n'y est pas de solution alternative pour des personnes motivés et désireuses de construire leurs vies dans notre pays

[/citation]

Ben oui, mais je vous signale que c'est pareil dans tous les pays, ou presque.

[citation]que pourriez vous lui conseiller ormis un retour pur et simple en chine[/citation]

Euh... visa de séjour périmé, elle est déjà en situation irrégulière.

Et pourquoi pas **Malte** ?

[citation]ou essayer de vivre illégalement en France par un travail communément appelé 'au noir' ? si tant est que il y est un autre choix

[/citation]

Draguer François Hollande ? On dit partout que "c'est le bon choix" en ce moment...[smile4]

Par **syak**, le **06/05/2012** à **23:43**

Bonsoir,

Oui ! Le jour ou la chine intégrera l'espace Schengen c'est que le ciel nous sera tombé sur la tête!

Toutefois Hollande ne pourra rien résoudre à son problème du fait qu'il ne soit pas assistant social! ;) :D

Merci pour vos réponse et bonne soirée.

Par **Camille**, le **07/05/2012** à **07:40**

Bonjour,

[citation]Toutefois Hollande ne pourra rien résoudre à son problème du fait qu'il ne soit pas assistant social![/citation]

Non, mais si elle devenait Première Dame de France, ça aiderait...

Bon, il paraît que la place est déjà prise, me souffle-t-on dans l'oreillette...

Resterait Malte, disais-je.